



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE Culture – Pyromélogie - Pyrotechnie - 2B EVENEMENTS CIEL

Le Maire de Royat,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 5211-1, L 52112, L 2122-22 et L 2122-23,

VU le Code de la commande publique, et notamment ses articles R2100-1 à R3381-4, applicable à compter du 01/04/2019 concernant la passation des marchés publics,

VU le décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et avances,

VU la Délibération du Conseil municipal D2023-074 en date du 13/12/2023 donnant délégation à M. le Maire d'un certain nombre de compétences,

VU la délibération du Conseil municipal n° D2024-027 en date du 10/04/2024 portant approbation du budget primitif 2024 du BA Actions Culturelles,

VU la proposition l'entreprise 2B EVENEMENTS CIEL, en date du 27/03/2024,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prévoir le spectacle de pyrotechnie pour la prochaine Pyromélogie de la Ville de Royat,

CONSIDERANT que cette dépense est inscrite au budget primitif 2024 du budget annexe Actions Culturelles de Royat,

DECIDE

Article 1 : L'entreprise 2B EVENEMENTS CIEL sise ZA Pra de Serre 8 Rue Mickaël Faraday 63960 VEYRE-MONTON, est retenue pour assurer le spectacle de pyrotechnie pour la prochaine Pyromélogie de la Ville de Royat, pour un montant de 18 333.33 € HT soit **22 000.00 € TTC**.

Article 2 : Les caractéristiques et le contrat sur les bases précitées sont annexés à la présente décision.

Article 3 : Ampliation de la présente décision à :

- Monsieur le Trésorier Principal Clermont Métropole
- L'entreprise 2B EVENEMENTS CIEL
- M. le Directeur Général des Services, pour exécution.

Fait à Royat, le 16/04/2024

Le Maire,
Marcel ALEDO



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification, par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

2B Événements Ciel

ZA Pra de Serre - 8 Rue Faraday
63960 Veyre-Monton
Tél : 04-43-97-06-10
GSM : 07-64-17-33-03
contact@2bevenementsciel.com

Devis
Mairie De Royat

46, Boulevard Barrieu
63130 ROYAT

☎ 04-73-29-50-85
mairie@royat.fr

N/Ref : Devis 152-1571-11 du 27/03/2024
V/Ref : Feu d'artifice 29.06.24 Royat V1

Suivi par : BERTRANDON HUGO

Spectacle Pyromélodique Ruggieri

Cdts règlement : 30 jours fin de mois

Limite de validité : 26/05/24

Réf. article	Pyrotechnie	Qté	Remise	PU HT	%TVA	Mtt HT	Mtt TTC
Date du spectacle pyrotechnique : 29.06.24 Site : Royat							
FOURF4-F3-F2-F1	Fournitures De Produits Pyrotechniques Cat.4.3.2.1 Fournitures de produits pyrotechniques conformément au dossier Artistique présenté. (Utilisation de produit F4 F3 F2 F1 ou T2 T1 nécessitant une déclaration préalable auprès de la Préfecture, 1 mois avant la date de La mise en oeuvre du spectacle et d'un pyrotechnicien qualifié F4-T2 Niveau 2, Niveau 1 : Sous certaines conditions.)	1,000	19,00	20 072,840	20,00	16 259,00	19 510,80
GENERIC-SYST	Systeme de Tir	1,000	75,00	366,670	20,00	91,67	110,00
AFF01	Grandes affiches annonce feu d'artifice Sur demande : Fournitures de grandes affiches pour l'annonce du feu d'artifice.	1,000	0,00	0,000	20,00	0,00	0,00
AFF02	Petites affiches annonce feu d'artifice Sur demande : Fournitures de petites affiches pour l'annonce du feu d'artifice.	1,000	0,00	0,000	20,00	0,00	0,00
<i>Sous-total Pyrotechnie</i>						16 350,67	19 620,80

Réf. article	Technicien	Qté	Remise	PU HT	%TVA	Mtt HT	Mtt TTC
ART01	Pyrotechnicien Chef De Tir F4-T2 Niveau 2 Hugo Bertrandon Artificier Chef De Tir possédant le Certificat de Qualification du groupe F4-T2 Niveau 2 (Article 6 du Décret N°2010-580 Du 31 Mai 2010)	1,000	100,00	240,000	20,00	0,00	0,00
ART02	Pyrotechnicien F4-T2-Niveau 2 Artificier Qualifié possédant le Certificat de Qualification du groupe F4-T2 Niveau 2 (Article 6 du Décret N°2010-580 Du 31 Mai 2010)	6,000	0,00	195,000	20,00	1 170,00	1 404,00
<i>Sous-total Technicien</i>						1 170,00	1 404,00

Devis

Suite devis 152-1571-11 du 27/03/2024

Réf. article	Assurance	Qté	Remise	PU HT	%TVA	Mtt HT	Mtt TTC
0089620	Assurance Responsabilité Civile Activités sssurées : Réalisation de feux d'artifices et spectacles pyrotechniques, son et lumière, vidéo, manutention, effets spéciaux, illumination, éclairages, stockage et vente via internet, catalogues et démarchage envers le grand public, semi professionnels et professionnels, installations et évènementiel d'une manière générale. Poice de Responsabilité Civile Artifices Contrat N° 1999124RC84 valable du: 01.01.2024 au 31.12.2024 Lloyd's Insurance Company S.A. XLC 5345.	1,000	90,00	916,670	20,00	91,67	110,00
<i>Sous-total Assurance</i>						91,67	110,00

Réf. article	Transport	Qté	Remise	PU HT	%TVA	Mtt HT	Mtt TTC
VEHI01	Véhicule Réglementé Transport des artifices de divertissement : Véhicule couvert, diesel, cabine séparée et assuré. Équipés de deux extincteurs	2,000	0,00	110,000	20,00	220,00	264,00
A/R	Transport Aller/Retour pour 2 véhicules Km depuis Veyre-Monton (63960)	80,000	0,00	0,300	20,00	24,00	28,80
PORTADR	Port ADR Transports de marchandises dangereuses appartenant à la classe 1 (ADR)	1,000	75,00	366,670	20,00	91,67	110,00
<i>Sous-total Transport</i>						335,67	402,80

Réf. article	Hébergement / Restauration	Qté	Remise	PU HT	%TVA	Mtt HT	Mtt TTC
FRAISRESTAU	Frais de restauration Frais de restauration liés au déplacement et la prestation.	14,000	0,00	13,000	20,00	182,00	218,40
<i>Sous-total Hébergement / Restauration</i>						182,00	218,40

Réf. article	Entreprise	Qté	Remise	PU HT	%TVA	Mtt HT	Mtt TTC
FE2B	Frais d'entreprise	1,000	75,00	366,670	20,00	91,67	110,00
<i>Sous-total Entreprise</i>						91,67	110,00

Réf. article	Traitement des déchets	Qté	Remise	PU HT	%TVA	Mtt HT	Mtt TTC
ECO1	Forfait Éco-Contribution Enlèvement, acheminement et stockage des déchets pyrotechniques.	1,000	0,00	20,000	20,00	20,00	24,00
ECO2KG	Éco-Contribution Kg Traitement des déchets pyrotechniques de votre spectacle par Praxy Centre à Issoire (63).	1,000	50,00	183,330	20,00	91,67	110,00
<i>Sous-total Traitement des déchets</i>						111,67	134,00

usage finances

Sous-total HT Fourniture 16 350,67
Sous-total HT Main d'œuvre 1 170,00
Sous-total HT Frais 701,00
Sous-total HT Sous-traitance 111,67

Bon pour accord le 16/04/2024

Nom, qualité et signature ou cachet du client *M. MEDO*

Total € HT	18 333,33
Total TVA	3 666,67
Total € TTC	22 000,00

Arrêté le présent devis à la somme de vingt-deux mille euros.
Merci de votre confiance.

Mode de paiement : Chorus-Pro